



2 E 451-453

Dossier /

Petites boutiques et grand trafic : artisanat et commerce avant la Révolution

Tournée générale / Sources à l'étal /
Par monts... et par mers

Le Point sur...

1917 : une ligne électrique haute tension
traverse Belledonne en passant par
le Pas de la Coche

Derniers instruments de recherche...

Imprimerie Allier /
ASSP comme Actes Sous Seing Privé

Cotes à l'affiche 13 R

Dans et hors les murs...

D'encre et de papiers. Quelques
archives du siècle des Lesdiguières.

La Trouvaille de l'archiviste

Dînette Belle Époque

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES

isère
LE DÉPARTEMENT

NUMÉRO **28**

Inaugurée en juin par l'exposition « La Splendeur des Lesdiguières, le Domaine de Vizille au XVII^e siècle », l'année Lesdiguières rayonnera cet automne avec les expositions « Les Alpes de Jean de Beins » au Musée de l'Ancien Evêché et « Lesdiguières, le prince oublié » au Musée Dauphinois. Un colloque international (25-27 octobre), accueilli en partie à Vizille et au Musée Dauphinois, la couronnera. Service ressource pour le Département comme pour les chercheurs qui s'exprimeront alors, les Archives départementales de l'Isère contribuent à toutes ces manifestations par la mise à disposition des documents historiques qu'elles conservent. Elles s'attachent elles-mêmes à les mettre en valeur, notamment par des dossiers mensuels sur une page dédiée « Année Lesdiguières 2017 » de leur site www.archives-isere.fr. Et n'oubliez pas le jeune public : les services éducatifs des Archives et des trois musées départementaux ont travaillé pour 2017-2018 à une stimulante offre commune permettant d'aborder, en classe et sur sites, le « siècle des Lesdiguières ».

*Susciter et tâcher de satisfaire la curiosité du plus grand nombre, signaler des sources nouvelles, c'est également le but de **Chroniques d'Archives**. La lecture du dossier « Petites boutiques et grand trafic » vous entraînera pour ce vingt-huitième numéro dans le monde si vivant de l'artisanat et du commerce avant la Révolution. Histoire familiale, sociale, économique, régionale, combien d'approches différentes et de sujets encore vierges vous attendent ! Cette riche matière sera également abordée dans les ateliers d'aide à la recherche, en partie renouvelés, que les Archives organiseront cette année.*

Toutes ces initiatives témoignent de la vitalité de la Culture en Isère, soyons nombreux à en profiter !

Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère

Petites boutiques et grand trafic : artisanat et commerce avant la Révolution

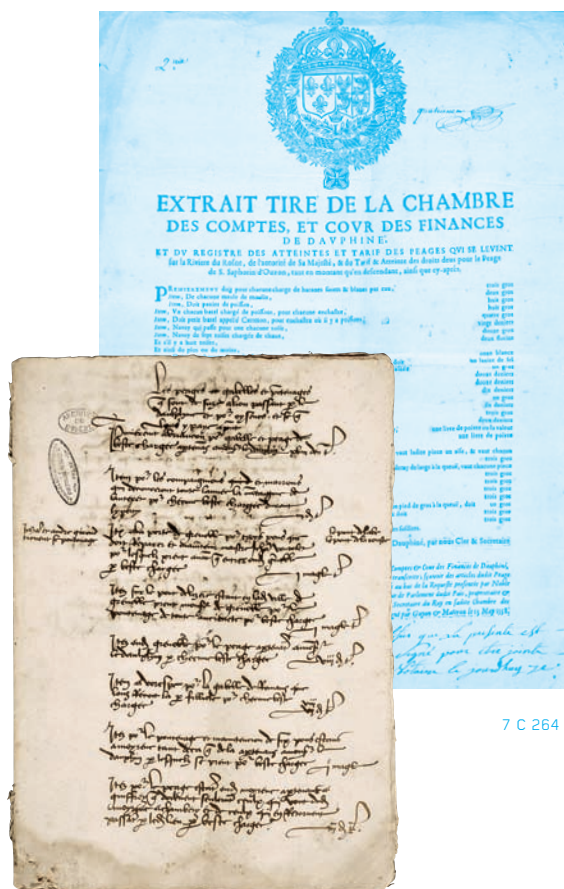
Tournée générale

Un ancien monde figé et cloisonné ? Pas si sûr ! Artisanat, métiers, commerce apparaissent dès le Moyen Âge inextricablement liés, et l'économie qu'ils alimentent, en lentes mais continues mutations. Rapide inventaire pour ouverture.

Une croissance démographique et agricole soutenue entraîne aux XII^e et XIII^e siècles d'importantes évolutions économiques. Dans les communautés paysannes, un **artisanat villageois** émerge. D'abord un ou deux par localité – un meunier, un maréchal-ferrant – les artisans se constituent progressivement en un groupe social plus varié, intermédiaire entre, d'une part, les journaliers, et de l'autre, les laboureurs et marchands. Ils finissent en Dauphiné par représenter 10 à 15 % de la population des villages. Le plus grand bouleversement est cependant la **renaissance des villes**. Les surplus dégagés par les campagnes sont commercialisés en leur sein ou à proximité, dans le cadre de **marchés et foires annuelles**. La construction de nouvelles enceintes, cathédrales, églises, etc. attire des artisans bâtisseurs, et pour subvenir aux besoins des citadins, des boulangers, bouchers, corbonniers... À côté des cités épiscopales (Vienne et Embrun, Grenoble, Valence, Die, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Gap), des bourgs monastiques (Romans, autour de l'abbaye Saint-Barnard, Saint-Antoine-en-Viennois), des « capitales » séculières (Grenoble pour les Dauphins, Crest pour les comtes de Valen-

tinois-Diois, Nyons et Buis pour les barons de Montauban et Mévouillon, La Tour-du-Pin pour la famille du même nom) se développent de petites cités à forte activité économique, comme Crémieu ou Bourgoin. Dans les terres voisines relevant alors des comtes de Savoie, les bourgs castraux de Saint-Symphorien-d'Ozon et La Côte-Saint-André deviennent des villes de **péage**, sur la route reliant la Savoie à Lyon. La multiplication des échanges sur le trajet de Grenoble au col de Montgenèvre et aux possessions transalpines du Dauphin explique de même l'essor de Vizille, La Mure, Mens, Saint-Bonnet en Champsaur et Briançon, animées par des foires et pourvues de numéraire par des casanes (établissements de prêt) lombardes. Fin XIII^e, début XIV^e siècle, certains bourgs (Upaix, Serres) s'animent brièvement, parce qu'ils contrôlent le trafic de la vallée de la Durance ou de la route d'Avignon à l'Italie par Gap. Le long du Rhône, Saint-Vallier et Tain, Montélimar, jalonnent les itinéraires de Vienne à Valence et Avignon. Plus tard, Moirans se développe grâce à sa position de carrefour.

Dans tous ces centres, la plupart des **métiers** s'exerce librement. Ils sont régis en ville par de simples **règlements de police** ou des **conventions** homologuées très tardivement, à la mi XVIII^e siècle. Huit villes seulement – dont Saint-Marcellin, Grenoble et Vienne – possèdent des corps jurés disposant de ressources propres et de privilèges. Il s'ensuit une



7 C 264

relative fluidité professionnelle: changer d'activité au cours d'une vie n'est pas si rare. Les règlements sont peu contraignants: le nombre d'artisans autorisés n'y est pas fixé (sauf pour les orfèvres à Grenoble); les règles d'apprentissage ne sont pas strictement édictées; la préservation du monopole et de la situation des familles établies passe essentiellement par des contraintes financières (droit d'accès et cotisations diverses). Les liens entre maîtres, compagnons et apprentis sont renforcés au sein de **confréries** dédiées à un saint patron, ainsi qu'à des missions de secours et d'assistance.

Certains métiers sont partout présents, y compris dans les plus petits villages. C'est le cas, dans le secteur de l'**alimentation**, des boulangers, aubergistes, cabaretiers ou hôteliers, moins fréquemment des bouchers; dans le domaine de l'**habillement**, des cordonniers et des tailleurs; dans le **bâtiment**, des maçons, charpentiers, menuisiers... Si les grands chantiers urbains du XVII^e siècle font encore appel à des artisans non dauphinois, plus qualifiés, le XVIII^e siècle donne jour à de véritables entrepreneurs de travaux publics locaux.

La fabrication de l'**outillage** emploie bâtiers, selliers, bridiers, maréchaux et serruriers. Peintres, vitriers, tourneurs, sculpteurs, tapissiers, matelassiers, liés à une clientèle plus aisée, restent relativement rares. Les **travaux d'art** réalisés par des brodeurs, passementiers, modistes, rubaniers, miroitiers, tabletiers, ébénistes, ne s'exécutent pour ainsi dire qu'à Grenoble. Tout en se maintenant, l'originalité de la capitale provinciale diminue au XVIII^e siècle, alors que se répandent des professions jusque-là exceptionnelles

ou inexistantes. Elles concernent les métiers du métal (orfèvres, ferblantiers, horlogers) et surtout de l'alimentation. Droguistes, épiciers, liquoristes officient désormais un peu partout. Vermicelliers, confiseurs, pâtisseries, cafetiers se popularisent rapidement. Dans une moindre mesure croissent également les limonadiers, brasseurs, fromagers, chocolatiers, volaillers, poissonniers, vinaigriers... La frontière avec des activités connaissant le même essor, mais que nous considérons aujourd'hui comme des **services**, est parfois floue: métiers du transport (poste et messagerie, batellerie, roulage, voituriers); de la santé et de l'hygiène (médecins et chirurgiens, apothicaires, barbiers, sages-femmes, accoucheuses, parfumeurs, perruquiers); de la culture et des loisirs (enseignants, musiciens, académistes, paulmiers ou tenant billard, artisans du livre).

Colporteurs, revendeurs, regrattiers, vendeurs sur banc, petits boutiquiers, au bas de l'échelle, et **marchands** à l'opulence variée, chacun à leur degré, s'imposent comme intermédiaires. Le négoce est plus ou moins spécialisé selon la taille des villes, et l'on commerce souvent des produits les plus divers: toile, mercerie, épicerie et quincaillerie, papier, plumes, livres, chandelles, poudre, cartes... Les plus gros marchands commercialisent des denrées agricoles (laines, vins, huiles, chanvre) ou des productions spécialement destinées à l'export. L'industrialisation précoce du Dauphiné est en effet préparée par une **spécialisation artisanale** excédant la satisfaction des besoins locaux: toile et soie à Montélimar, coton à Valence... Elle domine nettement dans certains gros bourgs, ainsi à Bourgoin (drapiers), La Mure (cloutiers) ou Voiron (tisserands). À Grenoble et Vienne

7 C 277



22 B 73

*tous droits de réception et autres, moyennant qu'on lui
prenne rapport sur les quittances nécessaires, et à l'instan-
ce de l'apprenti, d'un peu d'entraide, mais d'un peu d'entraide
fournie de la part de la ville en présence des autres, et d'un
certain nombre, la quelle les pères de la ville, et d'un
moyen de se faire, d'un peu d'entraide, et d'un
tous droits de réception. Et autres, le moyennant le
qu'il est de la part de la ville, et d'un peu d'entraide
cette ville, et d'un peu d'entraide, et d'un peu d'entraide
signe, non les autres, pour la ville, et d'un peu d'entraide
ayant ainsi les autres, et d'un peu d'entraide, et d'un peu d'entraide
revenir, pour la ville, et d'un peu d'entraide, et d'un peu d'entraide
lombardie, pour la ville, et d'un peu d'entraide, et d'un peu d'entraide*

Petites boutiques et grand trafic : artisanat et commerce avant la Révolution

22 B 73

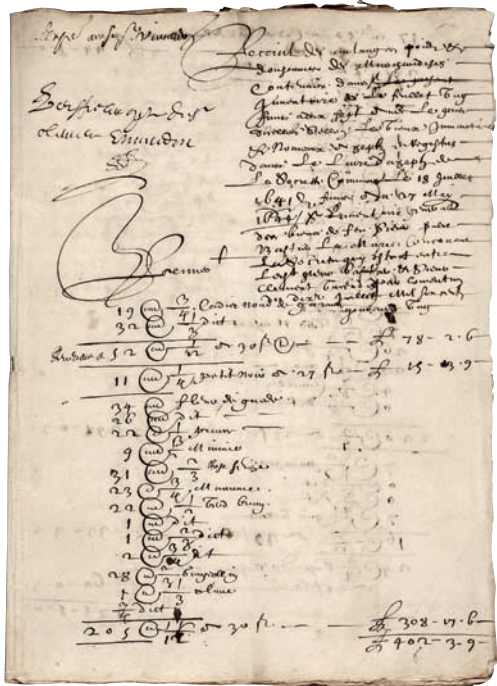
– gantiers et couturières en gants, concentrés dans la paroisse Saint-Laurent ; draperie, tissage et métiers associés, paroisse Saint-Martin au bord de la Gère – l'importance de cet artisanat spécialisé ne s'affirme qu'au XVIII^e siècle, sans pour autant représenter la majorité des artisans, ni transformer la cité en ville ouvrière.

Sources à l'étal

« *Abondantes et variées, nos sources,
messieurs dames, approchez !
Des authentiques, des inédites, des rebondissant !
Approchez ! Ah ça ! Elles se laissent mûrir,
s'épluchent, se décortiquent,
et vous m'en direz des nouvelles ! Allez !... »*

Les **sources notariales** sont assurément les plus fournies. Les actes familiaux ordinaires – **contrats de mariage, testaments** – permettent d'apprécier la fortune, l'insertion sociale, la culture, la notoriété d'une personne. Les **inventaires de biens** (après décès, après saisie judiciaire, ou à l'occasion d'un règlement de succession *ante mortem*) proposent généralement une visite pièce après pièce du domicile, avec description et évaluation des objets mobiliers. Ils s'étendent le cas échéant à la boutique, ses stocks et invendus ; à l'atelier, ses outils, matières premières et productions non écoulées. Ils détaillent encore les archives, titres et livres de comptes, no-

tamment pour documenter les créances d'une hoiirie, et esquissent alors les relations de famille, de voisinage, de clientèle d'un marchand ou d'un artisan. On trouve aussi, chez le notaire d'un maître, des **contrats d'apprentissage**, comportant l'identité de l'apprenti (origine sociale et géographique, âge), la durée, les conditions matérielles et financières de la formation. Chez le notaire d'un commanditaire se lisent des **prix-faits**, équivalents de nos devis et marchés : identité de l'artisan et du client, description du lieu et du travail à réaliser, des fournitures et des fournisseurs, délais d'exécution, prix et modalités de paiement y sont consignés. Plus rarement, car souvent rédigés sous seing privé, des **actes de société** (convention entre partenaires commerciaux) identifient les parties contractantes et détaillent les buts et conditions de l'association, les apports de chacun, le partage des tâches et des profits. Les actes de **vente, albergement** ou **affermage** permettent de connaître, selon leur fréquence et nature, le patrimoine, les gains ou pertes du titulaire. Font aussi l'objet de tels actes certaines infrastructures trop onéreuses pour un individu : bancs de boucherie, moulins, fours à pain ou à chaux, tuileries, routoirs à chanvre, martinets et forges, boutiques... Les **actes de visitation** qui y sont associés – états descriptifs, à l'occasion du changement de propriétaire ou de tenancier – sont souvent les plus intéressants. On y évalue les réparations à effectuer, y évoque incidemment leur fonctionnement normal. Les **actes du crédit** (obligations, quittances), plus arides, permettent d'appréhender disponibilités



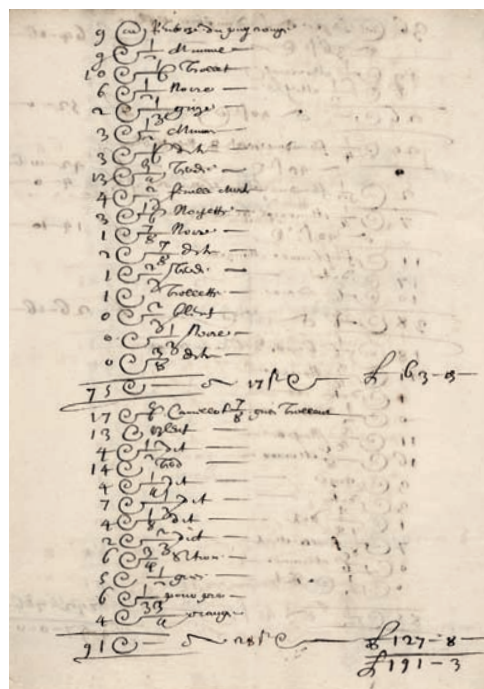
*gachussat CHICILL chaise
d'accolade paraclet
Berouffingue de polie
Antoine Dub.*

22 B 73

financières, délais de paiement, richesse des prêteurs ou appauvrissement des emprunteurs. Ils peuvent aussi révéler des accords écrits ou verbaux antérieurs, tels que contrats d'apprentissage, baux à prix-faits, commandes de matériaux.

Toutes ces sources ne sont pas exclusivement conservées en sous-série 3 E (minutier des notaires isérois). On les trouve aussi, sous forme de **copies collationnées, grosses ou expéditions**, dans de nombreux fonds (institutions civiles ou religieuses, familles : séries G, H, J...). On ne négligera ni les pièces isolées des sous-séries 2 E et 1 J, ni les papiers préservés – souvent à la suite de procès ou du recueil d'une succession – dans les fonds communaux (4 E, série S du cadre de classement des archives communales) et hospitaliers (H+), ni encore ceux ayant abouti à la Bibliothèque municipale de Grenoble (fonds dauphinois).

Certains de ces actes se retrouvent dans les **fonds judiciaires** (série B). C'est le cas des testaments mystiques faisant l'objet d'une procédure d'ouverture devant l'autorité judiciaire, des nombreux actes civils (inventaires après décès ou sur saisie, comptes, assemblées de parents) procédant d'une décision de justice, ou validés par un enregistrement judiciaire, et de façon plus générale, de toute pièce susceptible d'être versée à l'appui d'une procédure. Procès civils pour dettes ou pour motifs professionnels (dans le cas des métiers réglementés), mais aussi procès criminels pour injures, coups et blessures, vol, banqueroute frauduleuse sont riches de pièces justificatives, « informations » ou enquêtes, interrogatoires fourmillant de détails du quotidien.



4 E 370/II 1

22 B 73

*Ronde Marché de Jemmapes
manchon FVIALLETON
Fretour*

Appel à chercheur(s) entreprenant(s)

D'année en année, les étudiants se penchent sur les inventaires après décès du fonds de la Cour commune de Grenoble [13 B]. Savent-ils qu'il existe des dizaines de documents de même nature jamais exploités ? Des inventaires de biens et de papiers d'artisans et commerçants sommeillent ainsi, vierges de toute étude depuis la remise en ordre du fonds en 2001, dans les archives du vibaillyage de Saint-Marcellin [11 B 859-880]. Qui se penchera sur les fortunes de Michel Bossan, charpentier (1642) ; Claude Charpenay, cordonnier (1658) ; Jean Escaffit, marchand tanneur (1667) ; Mathieu Monnet, hôte du logis du Chapeau-Rouge (1670) ; André Vicat, sellier (1733) ; Jean-Baptiste Duc, négociant (1767) ? Qui s'attachera à ces méconnus apothicaires (Antoine Lorcel, 1672 ; Antoine Sauzet, 1733 ; François Tourne, 1739), à ces prospères marchands « de tout » (Claude Drevon, 1707 ; François Berruyer, 1710 ; Pierre Picard, 1725 ; Étienne Rey, 1789) ? De même, qui aura la gourmandise de s'emparer le premier des quatre

volumes d'enregistrements, procédures et réceptions de la police de Vienne [22 B 73-76] ? Cotés en 2015, ils n'ont jamais nourri la moindre étude. Originaux uniques, ils contiennent la foule des actes de réception des maîtres boulangers, menuisiers, chapeliers, tisserands, apothicaires, etc., ainsi que la trace précise et vivante des multiples contentieux relatifs à l'apprentissage et à l'exercice de ces métiers à Vienne à la fin de l'Ancien Régime. Les requêtes en réception délivrent des biographies impossibles à reconstituer par d'autres voies. Les approches « genrées » bénéficieront aussi d'intéressantes pistes sur le travail des femmes, comme cette ordonnance de 1777 réactualisant, pour permettre aux tailleuses de s'y conformer, les statuts des tailleurs d'habits de Vienne (1680), homologués par le Parlement de Grenoble en 1723 et 1729 ; ou l'autorisation accordée la même année 1777 à Marianne, Anne et Madeleine Joli, filles de marchands toiliers, de « faire commerce séparé de leurs père et mère » et tenir « un petit magasin (...) dans une des échoppes dépendante de la halle de ladite ville ».

Avis : pelotes à démêler, fils à tirer

Deux livres de comptes de communautés de métier mis à jour en 2017 [1J], en apparence confus et banals, sont susceptibles, bien exploités, de relancer la recherche. Le premier, livre des marchandises achetées par la communauté des cordonniers de Grenoble dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, foisonne d'informations sur leurs fournisseurs, clients, ouvriers, procureurs, sous-traitants et voituriers. Le second, livre du maître-clerc de la communauté des perruquiers de Grenoble, Claude Ailloud, est une source unique sur le placement des « *garçons ouvriers et ouvrières chez tous les maîtres, veuves, locataires* ». Pour chacun, de 1757 à 1769, une date, un nom, un patron, souvent une mention d'origine – de « *Lile en Flandre* », « *du Man* » ou « *de Laval* », « *de Piémont* »... assez pour entamer une confrontation fructueuse avec les archives communales, notariales ou judiciaires.

Petites boutiques et grand trafic : artisanat et commerce avant la Révolution

Les **archives personnelles et familiales** de nobles, ecclésiastiques ou bourgeois s'avèrent précieuses. Chaque jour pendant près de deux ans, Jean Rolland, de Bressieux, nomme ainsi dans son **livre de raison** les artisans présents sur le chantier de sa nouvelle maison, consigne et parfois commente ce qu'il leur doit [27 J 1/117]. Les propres livres de comptes de boutiquiers ou artisans sont moins fréquents. On connaît par exemple ceux des cordonniers Jean-Noël Charlot, de Tullins [1 J 1222, 1634-1636] et Denis Béranger, de Beaurepaire [12 J 1, 1657-1674] ; ou encore – une rareté – le journal de livraison d'une tuilerie rurale, mentionnant de 1703 à 1719 ses clients dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de Colombe [4 E 276/S 10].

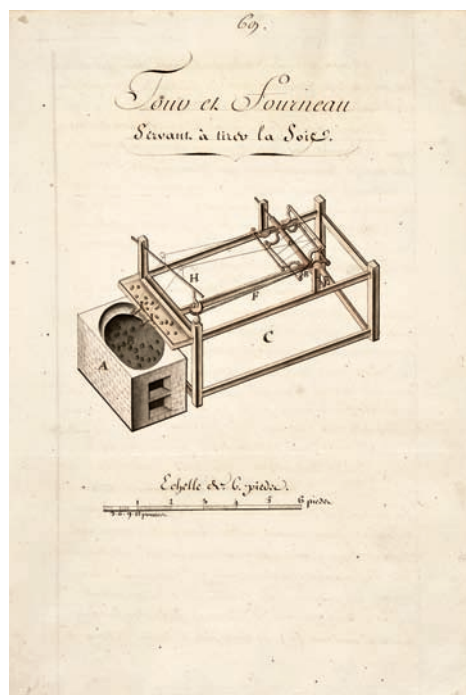
Quand ils ont subsisté, les papiers **provenant de sociétés commerciales** sont généralement plus étoffés. Antoine Chabert et Gaspard Perrin, marchands drapiers de Grenoble, ont ainsi laissé, outre leurs brouillards et journaux, des lettres de change, lettres de voitures, factures, billets à ordre et lettres commerciales (1664-1677) [2 E 620-630 et 1110-1120]. Abraham Pommier et Melchior Vincent, marchands de Romans, s'étaient associés pour le commerce des étoffes, draps, toiles, soieries, rubans et dentelles. Ils s'approvisionnaient à Paris, Lyon, Beaucaille, Grenoble, Uzès, Castres, Genève ou encore Rouen, avec pour aire de vente une zone restreinte à Romans et au nord de l'actuel département de

la Drôme. Ils ont laissés 39 livres de comptes et l'abécédaire d'un grand livre disparu (1661-1702) [2 E 649-681].

Le droit féodal de contraindre la population à utiliser, moyennant redevance, certains équipements techniques (four, moulin, pressoir, artifices) – on parle de **banalités** – peut avoir laissé des pièces utiles à l'étude de certains métiers (séries B, J voire G ou H selon le seigneur). Plus largement les **sources fiscales** sont importantes dès le Moyen Âge : **rôles de tailles et révisions des feux**, tarifs, comptes et journaux de **péages** [B], cahiers d'imposition des marchands forains [Voiron, 7 B 185], registres de contrôle et de recette d'**octrois** [B, 7 B, 2 C, fonds communaux en mairie ou déposés en sous-série 4 E]... L'alourdissement de la fiscalité à la fin de l'Ancien Régime fournit des **rôles de capitation**. Cet impôt direct créé en 1695 frappe tous les habitants du royaume, divisés en 22 classes nécessitant, pour s'y rattacher, la déclaration de sa profession. Les états de répartition du montant dû au niveau local sont conservés dans les fonds communaux ou, pour Grenoble, dans celui de l'intendance [2 C 510-535]. Des impositions spécifiques frappent certains secteurs sur lesquels elles jettent, parfois très brièvement, la lumière, ainsi celui des cabarets, hôtelleries, auberges et chambres garnies en 1693 [2 C 605-609]. En dépit de l'archaïsme du terme, on ne trouve en revanche **pas de rôles de patente** : celle-ci est créée en 1791.

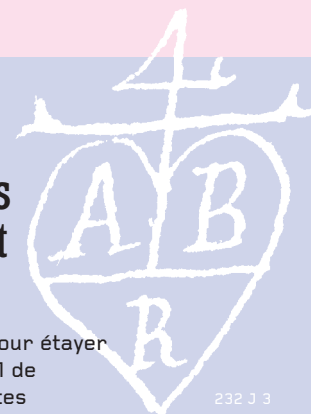
Seuls 17 dossiers du **fonds de l'intendance** [2 C 86-102], couvrant les années 1688-1789, ont spécifiquement trait à l'artisanat et aux professions réglementées, mais aussi et surtout aux industries et manufactures. À côté de plusieurs séries d'états des **corps et communautés d'arts et métiers** concernant l'ensemble du Dauphiné (questionnaires renseignés entre 1750 et 1776), ne subsistent ainsi que quelques bribes sur les moulins à eau, les fabricants de chandelles ; les métiers du cuir (tanneries, mégisseries, corroieries et chamoiseries) ; les tuiles et ardoises ; les chirurgiens, cartiers, papetiers et verriers. La documentation est plus abondante concernant, d'une part, la **métallurgie** (forges, fourneaux et martinets, mines, fabriques de fer, acier et cuivre) et d'autre part l'**industrie textile** naissante (manufactures de draps, petites étoffes, bonnets, toiles, toiles de coton, toiles peintes, indiennes, teinture, soie, filatures, fabriques de rubans). Sur la base de tels rapports et tableaux, d'assez nombreux **mémoires sur la province** ou projets de réforme ont été rédigés sous l'autorité des intendants, à la suite du plus célèbre d'entre eux, dû à Étienne-Jean Bouchu (1698). Il faut aujourd'hui en rechercher les copies subsistantes dans des fonds privés [J 522 et 523, 4 J 92 par exemple] ou en bibliothèques (Bibliothèque de Grenoble, voire Bibliothèque nationale pour les archives de l'Intendant Fontanieu et leur dénombrement de 1730). Ces sources administratives ont aussi alimenté de grands dictionnaires, comme ceux de Moreri ou Savary. Des enquêtes locales plus précises peuvent les compléter, comme celle effectuée en 1784 dans la subdélégation du Pont-de-Beauvoisin, livrant un inventaire commenté des métiers artisanaux [2 C 46].

1 J 1060



Archives inexploitées recherchent lecteur(s)

Proportionnées pour étayer un premier travail de recherche, les cotes provisoires 232 J 2-4, acquises en 2005, vous permettront de reconstituer l'histoire de plusieurs sociétés de commerce (1684-1737) associant initialement deux puis trois marchands drapiers de Romans, Antoine Belland, Claude Robert et Pierre Paquet, et se soldant des lustres plus tard par un long procès contre Antoine Belland fils, ayant dilapidé au jeu, contre des marchands turinois, les fonds de la dernière société formée en 1720. Vous avez l'appétit plus robuste ?



Le fonds Rubichon [248 J], déposé en 2007, préserve – outre les papiers personnels de plusieurs membres de la famille Rubichon, de Cognin-les-Gorges – un exceptionnel fonds d'entreprise du XVIII^e siècle, une trentaine d'articles relatifs à une société de commerce vouée à l'achat de bois dans le Vercors et le Bugey, et à son acheminement jusqu'à l'arsenal de Toulon pour la construction des vaisseaux de la marine Royale.

Toutes Lesquelles sus dites Conditions j'en ai Conueuions
ou été faites et arrêtées entre nous vis sous nommé
Lesquelles nous promettons de entretenir sous Les peines & deuant
Déclaré et autres plus grandes peines L'usage du Commerce
ayans Le ha sus pris et retiné a fait un original desd^{es} Conueuions
qui ont été faites et signées audit Romans Le Traisiesmes mars
mille six cents quatre vingt et dix sept
Belland Robert Paquet

232 J 3

Petites boutiques et grand trafic : artisanat et commerce avant la Révolution

Par monts... et par mers

Le Catalogue des livres de commerce et papiers d'affaires conservés aux Archives départementales de l'Isère publié en 1962 n'est pas seulement un précieux instrument de recherche. Indicateur exact des sources ainsi que des travaux alors existants ou à mener, il est aussi une surprenante invitation au voyage.

L'un des ensembles décrits les plus remarquables date de la fin de l'Ancien Régime et du début de la période révolutionnaire. Coté en sous-série 2 E, il paraît avoir rejoint les archives du tribunal de district de Grenoble en l'an II, à la suite du séquestre des biens de **Marc Dolle le Jeune** (1754-1831). Fils d'un marchand de Grenoble originaire de l'Oisans et de Justine Raby – elle-même issue d'une famille briançonnaise et sœur de négociants établis à Saint-Domingue – Marc Dolle le Jeune avait pour frères deux hommes d'affaires comme lui, Jean-Baptiste, dit **Dolle le cadet** (1756-1804), et, issu d'un autre lit, Antoine dit l'Américain ou **Dolle l'aîné** (1728-1793), qui passa la plus grande partie de sa vie à Saint-Domingue où il possédait une habitation caféière. « *Perle des Antilles françaises* », l'île était au XVIII^e siècle en plein essor. Pour les Dauphinois, c'était à la fois un lieu d'émigration (marchands, officiers, fonctionnaires, planteurs s'y installent plus ou moins durablement), d'exportation de produits manufacturés (toiles, soies, papiers, fers, outils), enfin d'importation de produits agricoles (café, indigo, sucre

de canne) en partie transformés sur place. Les diverses sociétés auxquelles participèrent les Dolle avaient précisément pour objet la vente de denrées coloniales. À côté de nombreuses autres pièces (correspondances, comptes, mémoires) subsistent 68 états mensuels de situation permettant de suivre au jour le jour, entre juillet 1786 et novembre 1792, l'exploitation de l'habitation sucrière des Vazes, au quartier de l'Arcahaye : travaux des plantations, fabrication, vente et expédition du sucre, évolution du cheptel, quotidien des esclaves, climat...

À des dates plus anciennes, le même biais judiciaire – en l'occurrence des appels portés du Parlement d'Aix-en-Provence à celui de Grenoble – a fait parvenir en Dauphiné les archives de plusieurs marchands marseillais (également cotées en sous-série 2 E). Une succession conflictuelle explique ainsi la présence aux Archives départementales de l'Isère de 56 registres de **Jean-Baptiste Bruny** (1696-1723) et son fils François (1717-1743). Le premier s'adonnait au début du XVIII^e siècle – associé à des armateurs bretons et des financiers de tous horizons (Paris, Lyon, Livourne, Gênes, Hambourg, Genève...) – au commerce interlope en mer du Sud, c'est-à-dire au trafic frauduleux avec les colonies espagnoles du Chili et du Pérou. Une interminable liquidation jalonnée de procès, soldée en 1675 seulement, a également préservé 20 registres ou cahiers d'une société en nom collectif fréquemment renouvelée, *la nostra*

287 J 93

2 E 380

LIVRE DE CAISSE

2 E 452

compagnia della pesca da coralli da Buona (**Compagnie du Corail**). Initialement fondée, en 1566, par Thomas Lenche – marin corse devenu l'un des plus riches négociants de Marseille – et dévolue à la pêche du corail sur la « *côte Barbaresque* » (rivages de l'actuelle Algérie), cette entreprise avait une vocation commerciale plus étendue en Méditerranée.

Le fonctionnement, jusque 1679, de la Chambre de l'Édit de Grenoble [4 B] – bureau spécialisé du Parlement créé en application de l'Édit de Nantes (1598) pour garantir aux protestants un jugement équitable, car rendu par des juges pour moitié catholiques, pour moitié réformés – a lui aussi contribué à la diversité des fonds isérois. Le greffe grenoblois a ainsi reçu en dépôt 24 registres ou cahiers (1590-1621), faible partie des papiers de **Pierre Gloton**, banquier toulousain dont la succession contestée a été évoquée devant le Parlement de Provence puis la Chambre de l'Édit.

Des pépites inédites – certes plus anecdotiques – ont été plus récemment repérées. Qui aurait cherché à Grenoble [4 B 1266] la « *police de chargement* », dûment signée des parties, à Marseille, en avril 1583, de la « *Sainte-Marguerite* » ? Cette embarcation, qualifiée tantôt de « *vaisseau* », tantôt de « *barque* », est alors pourvue, à destination de Malte et Venise, de balles de basane (peau de mouton), verdet (acétate de cuivre employé en teinture) et scampolons (coupons de drap) pour le compte d'une compagnie de 24 « *carats* » (parts), détenus par Guillaume Rondellet, Robert Begur, Jean de Corbie et Jean Pinois. De même, qui aurait soupçonné que la *Relation d'un*

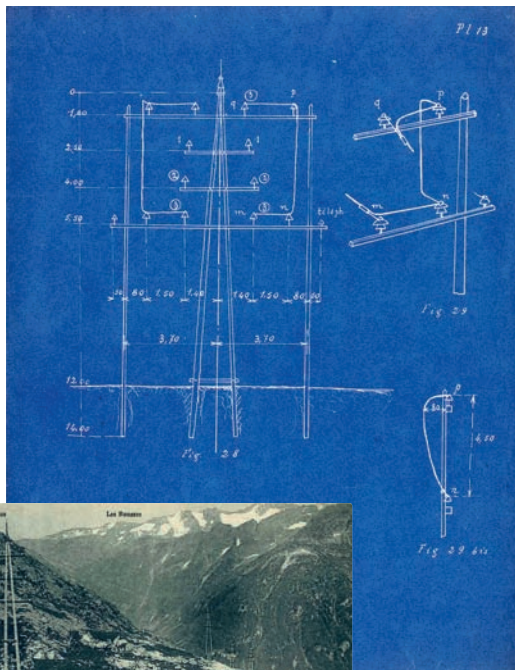
voyage fait dans la Mauritanie, en Affrique, par le sieur Roland Frejus, de la ville de Marseille, publiée à Paris, chez Gervais Clouzier, en 1670, trouverait aux Archives de l'Isère un écho évocateur sous la plume d'un dénommé Payen [4 B 1092] ? L'état d'avoirs et dettes que signe ce dernier en juin 1674 nous emporte dans le Rif : « *Le 7^e octobre 1671, messieurs Roland Frejus et Jacques Giraudeau Du Pin sont partis du port des Albouzèmes [Al Hoceïma] avec la barque de patron Roch Bertrand (...), nolisée [affrétée] par les directeurs de la Grand Compagnie du Levant, des Albouzèmes, Royaume de Fez et Maroc, et m'ont laissé icy, à Beniboujacob [Beni Bou Yacoub], avec le sieur Gaspard Pestre, pour recouvrer les debtes qui leur sont deubs sur le pays, et pour payer la debte de Cheq Abdakerim, Cheq Amar son frère, et autre deubs* ». Des dépenses accidentelles laissent imaginer les péripéties du commerce : « *Et 56 piastres d'une avarie qu'un appelé Mamamed El Sag, Raïs d'un brigantin [maître d'un petit navire à voiles et à rames], me demandoit piastres deux centz (...) dont ledit Raïs, m'ayant vu à Tetouan [Tétouan, Maroc], et sachant que j'ettois avec messieurs Frejus et Du Pin et truchement [interprète] de ladite Compagnie, me mist en justice et me fit mettre à la mathemore [basse-fosse servant de prison] audit Toutouan, et me vouloit faire payer (...); et par l'entremise d'un appelé monsieur Pierre Messonnier, qui acomoda l'affaire (...), et il paya pour moy et je lui en fis ma promesse de : piastres 56* » [4 B 1092].

À vous, lecteurs, par vos recherches et dépouillements, d'ouvrir d'autres routes, terrestres ou maritimes, inattendues !



1917 : une ligne électrique haute tension

236 J 241



9 Fi 5875

Cette ligne faite de câbles aluminium-acier transporte le courant à une tension de 60 000 volts à 2 000 mètres d'altitude, ce qui n'avait encore jamais été tenté. Cet exploit est dû à Ernest Dusauguey, ingénieur civil des Mines et partisan décidé de l'emploi de l'aluminium en électricité à la place du cuivre jusqu'alors majoritairement utilisé. La construction de la ligne, commencée au printemps 1917, poursuivie tout l'hiver et mise en service en janvier 1918 permettra à la centrale hydroélectrique du Rivier d'Allemont en Oisans d'alimenter les industries de la vallée du Grésivaudan, notamment les usines de guerre, et inaugure en France la technique des câbles aluminium à âme d'acier.

Ernest Dusauguey est en 1914 directeur de la Société hydro-électrique de l'Eau d'Olle qui exploite les forces hydrauliques de la rivière dans une première usine génératrice située au Verney d'Allemond lorsqu'est décidée l'installation d'une seconde au Rivier d'Allemond. La déclaration de guerre interrompt les travaux qui reprennent en 1915 sur commande de l'État qui va les financer : l'énergie tirée de la houille blanche permettra d'alimenter les industries de guerre. L'énergie de la nouvelle chute doit surtout participer à l'alimentation des usines électro-métallurgiques de Brignoud (Frédet et Cie) et de l'usine d'aluminium de la société SEMF (Société Electro Métallurgique Française) en construction à Froges. « En raison de la guerre qui rend les approvisionnements de fer excessivement difficiles et très coûteux, les supports seront en bois. Dans quelques années, lorsque les

affaires auront repris leur cours normal, ces poteaux en bois seront remplacés par des pylônes métalliques » indique Ernest Dusauguey dans une note de la fin 1916 présentant le projet de construction de la ligne [263 J 141]. Le chantier fut poursuivi tout l'hiver 1917 dans des conditions parfois extrêmes, « sans un jour d'interruption » ; un refuge « pourvu de ravitaillement et de combustible a même été construit à proximité du col pour servir d'abri pendant plusieurs jours aux ouvriers et surveillants surpris par le mauvais temps ». Les archives professionnelles d'Ernest Dusauguey, entrées récemment aux Archives de l'Isère, viennent d'être classées et proposent à la curiosité de nos lecteurs les dossiers de cette belle aventure [fonds 263 J].

Ernest Dusauguey n'est pas le seul à anticiper la fin du conflit. Plus généralement en 1917 se dessine le visage de l'Isère industriel d'après-guerre. Après la désorganisation due à la mobilisation d'août 1914, privant les entreprises de la quasi-totalité de leur main d'œuvre en majorité masculine, la nécessité de l'effort de guerre impose la reprise d'activité d'un grand nombre d'entre elles. Les houillères situées en zone occupée par les Allemands dans le Nord et la Lorraine étant inaccessibles, le gouvernement envisage de produire l'énergie nécessaire à l'industrie grâce à la houille blanche. L'Isère, département situé loin du front et déjà pionnier dans ce domaine, connaît une spectaculaire augmentation de sa production industrielle en général et hydro-électrique en particulier.

traverse Belledonne

De beaux fonds d'entreprises documentent ce tournant industriel dû à la guerre. Ainsi le fonds Neyrpic, entré en 2012 [272 J] : l'entreprise a été fondée en 1917 à Grenoble, sous le nom Neyret-Beylier-Piccard-Pictet, pour contribuer à répondre aux besoins sans cesse croissants en énergie. Son savoir-faire en mécanique et en fonderie lui permet de fabriquer les turbines destinées à la production d'énergie hydroélectrique.

Les Établissements Keller et Leleux [78 J] sont spécialisés dans l'électrochimie et l'électrometallurgie. L'usine de Livet située au bord de la Romanche fabrique du carbure de calcium – destiné à l'éclairage à l'acétylène –, différents ferro-alliages et des fontes synthétiques. Ces dernières ont un débouché considérable dans la production d'obus pour la Défense nationale. Citons encore le fonds de la Société des Hauts-Fourneaux et Forges d'Allevard [95 J], celui de la Compagnie des Mines de La Mure [25 J].

Pour compléter les archives des entreprises voire les pallier lorsqu'elles ne sont pas accessibles ou n'existent plus, il est conseillé de recourir aux dossiers de l'impôt sur les bénéfices de guerre [3037 W]. Cette contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés depuis le début du conflit, introduite par la loi du 1^{er} Juillet 1916, est instaurée pour financer l'effort de guerre. C'est aussi une réponse au sentiment d'injustice vis-à-vis des « profiteurs de guerre » : des entreprises ont obtenu des marchés de guerre très rentables et ont vu leurs bénéfices s'envoler, tandis que la popu-

lation française devait faire des sacrifices. Il s'agit en France du premier impôt basé sur les déclarations des contribuables. Ce fonds, très riche, donne une image précise de toutes les entreprises du département puisque sont concernés tous les bénéfices industriels et commerciaux. Il contient 2887 dossiers de déclarations, classées par commune, soit 23 mètres linéaires. L'inventaire indique le nom de la société et la nature de l'activité.

Nous renvoyons à l'article d'Éric Robert, « L'Industrie de guerre en Isère », dans l'ouvrage qui a accompagné l'exposition *À l'arrière comme au front, les Isérois dans la Grande Guerre*. Il a en effet largement utilisé cette source pour montrer l'évolution des entreprises au long de la guerre et comment pendant cette période les infrastructures s'étendent, les effectifs augmentent, de nouveaux procédés techniques et modes d'organisation du travail sont testés. Les dirigeants de ces entreprises ne cessent d'ailleurs de préparer le virage de l'après-guerre.

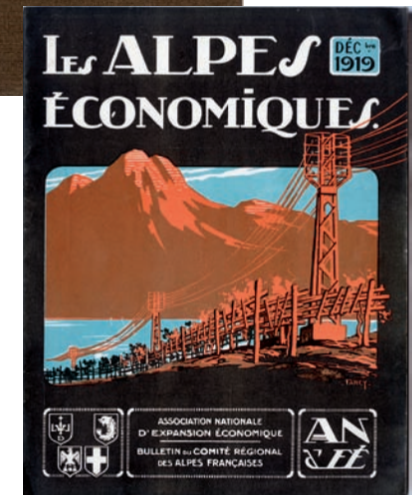
Dirigeant de l'entreprise Bouchayer-Viallet, Aimé Bouchayer président du Comité des Alpes Françaises évoque ainsi l'effort de guerre et l'organisation qui en a découlé dans *les Alpes Économiques*, où il écrit en 1919 à propos de l'Association Nationale d'Expansion Economique, fondée en 1916, donc en plein conflit : « Elle -l'ANEE- est née de la guerre. Elle est une des expressions les plus parfaites de cette victoire que nous avons remportée sur nous-mêmes afin de la mieux remporter sur autrui ».

[Per 25/1]

2 J 2447

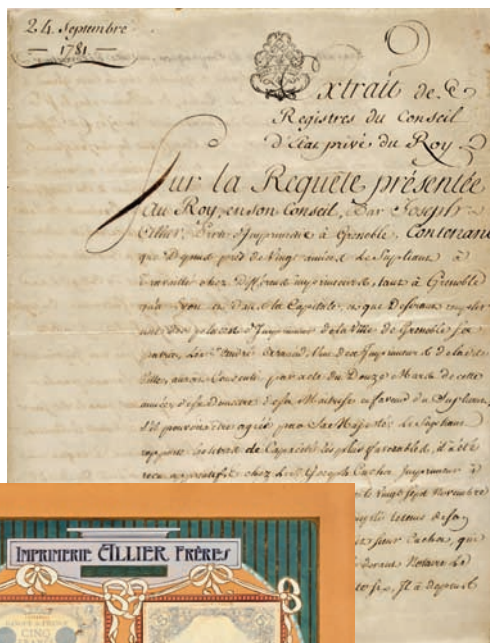



2 J 2447



Per 25 / 1

Instruments de recherche



300 J 010



300 J 004

Imprimerie Allier (300J)

En 2015, Robert Allier, ancien directeur et cadre éponyme de la société a fait don aux Archives départementales des archives de son entreprise d'imprimerie. Ces 12,8 mètres linéaires de documents nous éclairent sur le fonctionnement de cette activité en Dauphiné tout au long des XIX^e et XX^e siècles. M. Allier a par ailleurs aimablement consenti à nous laisser reproduire sous forme de microfilms les documents qu'il désirait conserver.

L'imprimerie Allier a marqué l'histoire de l'industrie graphique en Isère et compte parmi les plus anciennes du département. Cette entreprise familiale, créée en 1781 par Joseph Allier (1749-1817), s'est solidement implantée et fut un des principaux fournisseurs mandatés pour la production des formulaires et registres de l'administration grenobloise pendant 6 générations. Elle vit la fin de l'Ancien Régime (on trouvera une copie du testament de Louis XVI imprimé par Joseph Allier premier du nom), ainsi que l'avènement de Napoléon et de l'Empire Français (une dispense d'enrôlement de François Allier (1792- 1870)). Elle fût une des premières à utiliser la technique de l'impression lithographique en 1853 et est à l'origine du Syndicat des Maîtres-Imprimeurs de Grenoble, qui fut créé sous l'impulsion de Joseph Allier (1854-1942) le 11 juin



1896. L'entreprise a imprimé entre 1914 et 1918 des billets de 5 francs pour la Banque de France. Le secteur a subi de plein fouet l'avènement du numérique, et rares sont les imprimeurs qui purent s'adapter assez vite.

Les archives privées sont souvent d'une grande diversité, réunissant les habituels documents notariés et comptables, listes de personnel, à d'autres, plus originaux : correspondances privées, coupures de presse, notamment la prose illustrée d'un auteur inconnu, des menus de banquet datant du début du XIX^e siècle (on constate que la gastronomie française a peu évolué en deux siècles). S'y trouve aussi la correspondance complète et classée échangée entre Allier et Amédée de Foras, à l'occasion de la publication du célèbre Armorial et nobiliaire du duché de Savoie. Le fonds contient aussi de nombreux documents syndicaux, provenant tant de syndicats patronaux qu'ouvriers à partir du milieu du XIX^e siècle. L'arrivée de ce fonds aux Archives départementales constitue une chance car peu nombreuses sont les archives d'imprimeurs du Dauphiné à être conservées. De nombreux répertoires et inventaires des Archives de l'Isère furent imprimés par l'imprimerie Allier. Sa liquidation en 1977 mit un terme à cette aventure qui durait depuis près de deux siècles.

Cotes à l'affiche

ASSP comme Actes Sous Seing Privé

Où peut bien se trouver l'acte qui mentionne le droit de passage du voisin ? Grand-père n'est pas passé devant un notaire... Tout est perdu ! Peut-être pas. Avez-vous pensé aux actes sous seing privé ?

Les actes sous seing privé sont des contrats écrits, passés entre particuliers, sans l'intervention d'un notaire. Ils concernent généralement de petits actes de la vie courante tels que baux, établissement de servitudes, statuts ou comptes rendus d'assemblées générales de sociétés, inventaires de boutiques, etc. Une fois signés, ces actes peuvent être déposés au bureau de l'Enregistrement le plus proche afin de leur conférer une valeur juridique. Les ASSP sont alors recopiés de façon plus ou moins détaillée dans des registres de recette. Depuis 1918 une copie intégrale des actes est déposée.

La direction départementale des Finances publiques vient de compléter les ASSP des bureaux de l'Enregistrement de Grenoble par un versement d'une cinquantaine de boîtes pour la période 1976-1979 [3Q 11 / 5358-5413]. Les autres bureaux du département ont versé leurs archives jusqu'en 1969 inclus.

Prenant la suite des insinuations judiciaires [sous-séries 10 à 12 B] et surtout du Contrôle des actes [8 C] après la Révolution, cette administration enregistre également les actes notariés, judiciaires et administratifs.

Source méconnue mais très précieuse par la grande variété de ses types d'actes, les archives de l'Enregistrement [sous-série 3 Q] constituent une clé d'entrée pour de multiples recherches : foncières mais également familiales, économiques, etc. Le délai de communicabilité en est de 50 ans.

13 R

Refuge et Résistance. La Tronche 1939-1945, François Boulet, Éditions Ampelos, 2016

François Boulet, dans le sillage de sa thèse de Doctorat portant sur *Les montagnes françaises 1940-1944 ; des montagnes-refuges aux montagnes-maquis*, soutenue en 1997, vient d'écrire une micro-histoire très intéressante sur la commune de La Tronche à la même époque. À côté de grandes figures locales telles que le géographe Raoul Blanchard, René Gosse, doyen de l'Université de Grenoble et chef de la résistance locale ou le maire de la commune Auguste Rey, sont évoqués les mille détails de la vie quotidienne d'une commune (5600 habitants en 1936) qui accueillait un nombre important de réfugiés dont les plus célèbres sont certainement Pierre Mendès-France ou les époux Finaly. Le pensionnat protestant Brise des Neiges, dirigé par Éva Péan-Pagès, a caché – et sauvé – une centaine d'enfants, juifs pour la plupart.

En chercheur chevronné, François Boulet a dépouillé et confronté plusieurs types de sources, tant aux Archives municipales de La Tronche qu'aux Archives nationales ; aux Archives départementales de l'Isère il a particulièrement utilisé la sous-série 13 R qui contient principalement des archives provenant du Cabinet du Préfet. Cette sous-série destinée à regrouper les archives produites par des services créés durant le régime de Vichy et l'Occupation complète la sous-série 52 M, également dépouillée par François Boulet, qui rassemble des archives issues du fonctionnement habituel du Cabinet du Préfet. Cet ouvrage a reçu le 2 juin 2017 le Prix de l'Alpe de la Société des écrivains Dauphinois.

41 Fi 10



BIB 8°5758



D'encre et de papiers. Quelques archives du siècle des Lesdiguières.

Dans le cadre de l'Année Lesdiguières dont nous vous avons déjà entretenus dans les numéros précédents, les Archives de l'Isère vous proposent une exposition virtuelle. Chaque mois, de juillet à décembre 2017, découvrez sur notre site internet un document issu de nos fonds évoquant le siècle des Lesdiguières. Le rendez-vous est décliné sous trois formes :

→ un simple **courriel** vous invitant en milieu de mois à vous rendre sur la page dédiée du site pour consulter un nouveau document ;

Les abonnés à la lettre d'actualités mensuelle des Archives en sont automatiquement destinataires. Vous n'êtes pas abonnés à cette lettre et souhaitez recevoir l'« alerte » Lesdiguières ? Envoyez-nous un mail à archives-departementales@isere.fr.

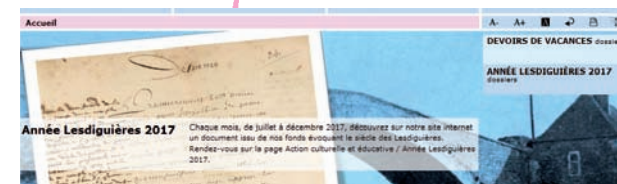
→ une **galerie d'images** donnant accès au document d'archives dans son intégralité ;

→ un **dossier téléchargeable** contenant la reproduction intégrale du document, sa présentation plus précise, sa transcription juxtalinéaire et si besoin sa transposition en français moderne.

Trois dossiers ont déjà paru :

→ « 22 décembre 1590 : Grenoble se rend à Lesdiguières » [11 J 19] ;

→ « 14 août 1613 : compte des dépenses de construction du pont de Claix » [B 3397] ;



→ « 6 février 1616 : vérification au Parlement des lettres de légitimation des filles de Lesdiguières et Marie Vignon » [B 2264] – mais attention, le dossier recèle quelques rebondissements !

Les documents originaux concernés, et quelques autres pièces, seront visibles sur place, aux Archives départementales, les **16 et 17 septembre 2017**, en marge des visites du bâtiment organisées pour les Journées européennes du Patrimoine.



Compteurs d'archives

Nouvelles du microfilmage

Des registres qui n'étaient plus communicables sous forme d'originaux ont été microfilmés :

- * État civil de Voiron, tables décennales 1863-1912 [2 Mi 2972-2973]
- * Registres paroissiaux de Charancieu, BMS 1709-1711, 1714-1715, 1721-1723 [2 Mi 2977].

Minutes de notaires

Versement des répertoires généraux de trois notaires de Fontaine :

M^e Payerne Joseph Alexandre, M^e Payerne Rémy Joseph et M^e Allibe Marie-Céleste Amédée, 1839-1900 [3 E 35000-35002].

Réattribution de minutes de M^e Rolet Croissand, notaire, à Champ-sur-Drac au lieu de Champ-près-Froges, [3 E 1385/1 à 4]. Ces quatre volumes contiennent de nombreux actes concernant de grandes familles grenobloises, 1555-1570.

Du côté des archives communales

EN MAIRIE

Malleval et Venon ont, à leur demande, bénéficié de l'aide au classement pour leurs archives contemporaines. Il s'est agi de poursuivre le travail entamé les années précédentes. Ces classements ont permis la mise à jour des répertoires (consultables aux Archives de l'Isère).

AUX ARCHIVES

- * Monestier-de-Clermont [4 E 189] : le classement des archives du XIX^e s. a été repris et complété grâce à l'arrivée en 2015 de dossiers exhumés du grenier de la mairie. Par exemple les recensement de la population de 1828 à 1866 [4 E 189/53] figurent désormais parmi les 4,25 m.l.
- * Lalley (anciennement Saint-Maurice-Lalley) [4 E 610] : intégration dans les archives communales déjà déposées de documents tant anciens que du XIX^e s. retrouvés dans une collection privée, notamment du registre de délibération de Lalley 1832-1841 [4 E 610/39], de pages et d'un cahier arrachés aux registres paroissiaux [4 E 610/27] et de nombreux procès d'Ancien Régime. Ce dépôt est passé d'1,30 mètre linéaire à 1,70 m.l.



Pratique

Venez en famille découvrir les Archives !

Pour les Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre, l'accent sera mis sur la conservation préventive des documents, leur restauration et leur reconditionnement, en prévision du déménagement du service à Saint-Martin-d'Hères en 2020. Cette année, le jeune public est à l'honneur. Au programme : pendant les visites, un atelier pratique et ludique, avec la conception d'une boîte pour conserver leurs « trésors d'archives » est proposé aux 6-12 ans ainsi qu'un jeu-concours parents-enfants avec des indices à récolter au cours de la visite et un lot à la clé ! Visites de 13 h à 17 h sur inscription au 04 76 54 37 81

Autour du prieuré de Salaise

Nous vous invitons le 8 novembre, en partenariat avec le Service du Patrimoine culturel, à une table ronde intitulée « Autour du prieuré de Salaise ». Il s'agit de partager une expérience réussie de réalisation d'un ouvrage (voir *Chroniques d'Archives* n° 27) à laquelle ont participé tant des professionnels du Patrimoine que des historiens locaux et des bénévoles motivés par le site et regroupés en association. L'approche méthodologique sera privilégiée. 14 h 30, auditorium des Archives départementales, entrée libre dans la limite des places disponibles.

La réservation de documents

Vous pouvez désormais réserver par téléphone trois documents. Il vous suffit d'avoir un numéro de lecteur et de connaître les cotes des documents que vous désirez consulter. Appelez la veille avant 16 h pour consulter le lendemain. Pratique si vous ne pouvez venir aux Archives qu'à l'heure du déjeuner.

POUR NOUS JOINDRE

Par courrier :
Hôtel du département,
7 rue Fantin-Latour,
BP 1096
38022 Grenoble cedex 1
Par courriel :
sce.arc@cg38.fr

La trouvaille de l'archiviste

Dînette Belle Époque

Ces deux fillettes, dont la grâce le dispute à la complicité, s'apprêtent-elles à trinquer à la santé de leurs poupées au regard de porcelaine ? La légende du cliché intitulé « photographie d'enfants » ne précise ni le lieu ni la date de la scène ni, quel dommage ! les prénoms des demoiselles.



Direction / Hélène Viallet
Responsable de la
publication / Natalie Bonnet
Photographies /
Jean-Paul Guillet

04 76 54 37 81
www.archives-isere.fr